FSU FINANCES

173 rue de Charenton – 75012 Paris
☎ 01 43 47 53 95 / 01 44 50 45 87
fsufinances@gmail.com
http ://www.fsufinances.fr

F S U

TN n°63

Déclassement des travailleurs sociaux, ça suffit ! Agissons pour la reconnaissance des qualifications et la revalorisation salariale !

C'était avant :

L'accord sur la réforme de la grille de la Fonction publique du 9 février 1990, dit « accord Durafour », intégrait les professionnels du social et de l'éducatif, diplômés d'état, dans un Classement Indiciaire Intermédiaire -CII-, situé entre la catégorie B et la catégorie A.
Cette grille, mise en place en 1992, considérée comme transitoire suite aux mobilisations sans précédent des assistants sociaux et éducateurs spécialisés, devait permettre à terme l'accès à la catégorie A.

Depuis :

Le 21 février 2008, 4 organisations syndicales (CFDT – UNSA – CFTC et CGC) de la fonction publique sur 8, ont signé avec le précédent gouvernement un mauvais accord salarial, entérinant une perte de pouvoir d'achat et incluant le projet de réforme de la catégorie B.
Le gouvernement a publié pour la Fonction Publique d'Etat, les décrets maintenant le corps des assistantes de service social dans la catégorie B.
L'augmentation des quelques points d'indice en début et en fin de carrière, ne sont en rien une réponse aux revendications que nous portons aujourd'hui depuis plus de 20 ans et entraîne la perte de plusieurs milliers d'euro sur l'ensemble de la carrière. Ces nouvelles grilles entérinent la déqualification des professionnels du Travail Social.

Grilles de salaires (au 1er octobre 2012 -)

Grade	Echelon	Durée	Indice brut	Indice Nouveau Majoré
	1	1 an	350	327
	2	2 ans	357	332
assistant	3	2 ans	370	342
de	4	2 ans	384	352
service	5	2 ans	406	366
social	6	2 ans	430	380
	7	2 ans	450	395
	8	2 ans	472	412
	9	3 ans	500	431
	10	3 ans	528	452
	11	3 ans	558	473
	12	4 ans	584	493
	13	-	614	515

Grade	Echelon	Durée	Indice Brut	Indice Nouveau Majoré
	1	1 an	422	375
assistant	2	2 ans	441	388
de	3	2 ans	461	404
service	4	2 ans	486	420
social	5	2 ans	514	442
principal	6	2 ans	544	463
	8	2 ans 6 mois	599	504
	9	2 ans 6 mois	625	524
	10	3 ans	646	540
	11	-	675	562

Maintenant les engagements doivent être tenus :

Ce dossier doit être étudié le 14 décembre lors de la thématique « parcours professionnels » de l' « agenda social ». L'actuel Chef de l'Etat, son Premier Ministre, la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, le Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social et le Président de l'Assemblée nationale soutenaient les revendications des travailleurs sociaux lorsqu'ils étaient dans l'opposition. C'est maintenant le temps des actes.

Agissons !

Lors des réunions de l'Intersyndicale, la FSU, s'est montrée disponible et volontaire pour construire les mobilisations unitaires pour obtenir :

- ***le reclassement en catégorie A*** des assistants socio-éducatifs

- ***la reconnaissance des qualifications et des responsabilités*** par une grille indiciaire allant de l'IM 349 à 798

- ***l'homologation au niveau II français des Diplômes d'Etat*** obtenus après 3 ans d'études supérieures

C'est sur ce socle revendicatif que la FSU continuera d'agir !

Services sociaux maltraités Travailleurs sociaux sous-payés

La crise économique et financière, les politiques nationales d'austérité, le désengagement de l'État, génèrent précarité et chômage de masse, paupérisation et surendettement, mal logement et sans domicile. Ils fragilisent les liens intrafamiliaux.

Alors que les dispositifs sociaux ne font qu'accompagner la progression des inégalités et des injustices, où les droits sociaux sont de moins en moins garantis, les travailleurs sociaux sont sommés de répondre à une demande sociale de plus en plus forte.

Ils se heurtent à un manque de moyens, à une dégradation de leurs conditions de travail : pénuries de personnel, redéploiements, réorganisations incessantes, atteintes aux métiers, remises en cause des qualifications, généralisation de l'informatisation, perte d'autonomie d'intervention, multiplication des demandes de statistiques. L'épuisement et la souffrance au travail frappent de nombreux collègues et parfois même des équipes professionnelles entières.
Face à ce constat accablant, nous devons réagir, défendre tous les métiers du travail social, le droit des usagers, un service public de qualité.
De nouvelles politiques sociales s'imposent, les travailleurs sociaux et médico-sociaux doivent avoir les moyens d'exercer leurs missions dans le respect de leurs qualifications, de leur déontologie et éthique professionnelle.

Avec les personnels, sociaux, la FSU mettra tout en œuvre pour mettre en place une mobilisation nationale pour la défense des missions et des carrières.

FSU FINANCES

En 2013, je m'organise, je me syndique, j'adhère à la FSU Finances :

Nom : ..... ***Prénom :*** ..... ***Tél. :*** .....

Adresse : .....

Service : ..... ***Grade*** .....

Indice : ..... ***Date de naissance :*** ..... ***Quotité en cas de temps partiel :*** .....

Signature :